

FAQ 2022

FOIRE AUX QUESTIONS

LA FORGE QUÉBEC CINÉMA | 2e ÉDITION

La Forge Québec Cinéma, présentée par Netflix, est une fabrique créative destinée aux talents de la relève en cinéma. La Forge consiste en une série d'activités couvrant tout le processus créatif de la fabrication d'un film à travers ses multiples formes d'écriture : scénario, images, montage et son. C'est un endroit où le travail d'équipe et la créativité permettent de faire émerger l'œuvre collective qu'est la production d'un long métrage.

La Forge rassemblera 6 duos de créateur·rices de la relève dans le but de développer leur projet de long métrage de fiction. Appuyé par des mentors, le programme stimulera la création et contribuera à une meilleure maîtrise des différents métiers et pratiques du cinéma pour nourrir professionnellement et humainement un bassin de nouveaux talents.

QUELLES SONT LES DATES DE L'ÉVÉNEMENT ?

La Forge se déploie en trois temps :

- Une résidence de 5 jours | 8 au 12 février 2022;
- Un atelier de 2 jours | 28 février et 1er mars 2022;
- Participation active au Rendez-vous Pro incluant un pitch de projet | 2 au 4 mars 2022

QUELLES CATÉGORIES DE MÉTIER SONT ADMISSIBLES ?

Les scénaristes, les réalisateur·rices, les monteur·es, les directeur·rices photo, les directeur·rices artistiques ou les compositeur·rices.

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ?

Avoir écrit, scénarisé, monté ou effectué la direction de la photographie, la direction artistique ou la création sonore d'un court métrage ou d'une websérie sélectionnée dans un festival reconnu par la SODEC, Téléfilm Canada ou le World Fest. Soumettre un projet de scénario ou être en tandem avec un·e scénariste ou un·e scénariste-réalisateur·rice.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE NON-ÉLIGIBILITÉ ?

La Forge est dédiée à mettre en lumière des talents émergents du cinéma au Québec. Bien que nous n'indiquions pas d'âge limite dans nos règlements, nous souhaitons encourager la relève.

Lors de la sélection, le jury pourrait donc déterminer que vous avez déjà assez d'expérience dans le monde des médias pour vous permettre de continuer votre progression dans ce domaine d'activité.

Voilà pourquoi les scénaristes et/ou réalisateur·rices ne doivent pas avoir réalisé ou écrit un long métrage produit avec un budget de plus de 1 million de dollars CAD et que les candidat·es des autres corps de métier ne doivent pas avoir participé à un long métrage de fiction de plus d'un million de dollars CAD au poste pour lequel ils et elles soumettent leur candidature.

Par exemple, un·e monteur·e qui a monté un long métrage de fiction ne peut pas soumettre sa candidature. Il sera considéré comme ayant déjà ses entrées dans le milieu.

Un·e assistant·e de production qui travaille sur un long métrage de fiction, qui a déjà écrit ou réalisé un court métrage ou une websérie sélectionnée dans un festival peut soumettre son projet de scénario de long métrage.

FAQ 2022

EST-CE QUE JE PEUX PARTICIPER SI JE SUIS UN·E ÉTUDIANT·E PROVENANT DE L'ÉTRANGER AU QUÉBEC ?

Non. Les candidat·es doivent être Québécois·es, c'est à dire une personne qui possède un statut légal officiel au Canada (citoyenneté ou résidence permanente) et qui réside sur le territoire de la province de Québec pendant un minimum de six (6) mois plus un (1) jour par année.

COMMENT SE DÉROULERA LA SÉLECTION ?

La sélection des candidat·es sera faite sur la base de leur CV, de leur portfolio (œuvres précédentes) et de la qualité de leur projet de long métrage.

La présélection des candidat·es sera faite par l'équipe de programmation de Québec Cinéma.

La sélection finale sera assurée par un comité composé de professionnel·les du milieu cinématographique québécois, appuyé par Québec Cinéma.

La sélection s'appuiera d'abord sur une volonté d'assurer l'émergence des multiples nouveaux talents de la création cinématographique au Québec, de favoriser la collaboration entre les métiers et de servir de catalyseur pour des projets de fiction porteurs.

En ce sens, les choix de candidat·es ne constituent pas un jugement qualitatif de leur talent, mais ils traduisent plutôt un souci de trouver une cohorte cohérente dans le but de créer une expérience enrichissante pour tou·tes.

QUELLE EST LA DATE LIMITE DE SOUMISSION ?

La date limite pour soumettre le projet de scénario et remplir le formulaire en ligne est le 1er décembre 2021.

À QUEL MOMENT SAURAI-JE SI J'AI ÉTÉ SÉLECTIONNÉ·E ?

Les résultats de la sélection seront communiqués par courriel aux soumissionnaires à la fin du mois de décembre 2021. Toute sélection est finale et doit demeurer confidentielle jusqu'à la conférence de presse en janvier 2022 (date à confirmer).

SCÉNARIOS

SOUS QUELLE FORME DOIS-JE SOUMETTRE MON SCÉNARIO ?

Nous demandons de fournir cinq (5) pages maximum incluant une lettre de présentation du projet, un synopsis court et un synopsis long.

EST-CE QUE MON SCÉNARIO DOIT ÊTRE DIALOGUÉ ?

Pas dans la version que vous soumettez pour la sélection. Vu la quantité de candidatures soumises, le jury sera dans l'impossibilité de lire plus que les 5 pages soumises ainsi que votre fiche d'inscription. Si vous possédez une version dialoguée du scénario, indiquez-le simplement dans la section Commentaires.

EST-CE QUE NETFLIX LIT LES PROJETS ?

Non. La soumission d'un scénario ou la sélection de votre candidature à La Forge Québec Cinéma n'engage aucunement Netflix à lire ou à prendre quelque option que ce soit sur les projets. Netflix appuie le projet La Forge Québec Cinéma dans son ensemble, mais n'a aucun droit de regard sur les candidat·es ou les projets sélectionnés.

FAQ 2022

POURQUOI DOIT-ON SOUMETTRE UN PROJET EN DUO ?

Nous souhaitons valoriser le travail d'équipe et la formation de familles créatives. Et le cinéma, c'est l'fun en gang !

EST-CE QUE LES DEUX MEMBRES DU TANDEM DOIVENT ÉCRIRE LE SCÉNARIO ?

Non. Le projet de scénario peut être écrit par un·e seul·e des candidat·es du duo (le/la scénariste). La Forge n'exige pas que les scénarios soient écrits à deux. Viens avec ta muse.

EST-CE QUE JE PEUX SOUMETTRE PLUS D'UN SCÉNARIO ?

Non. Nous vous demandons de proposer un seul projet qui vous représente et sur lequel vous voulez travailler en groupe. Soumettez votre projet le plus porteur, celui dont vous croyez en le potentiel d'intéresser un public... et des producteur·rices !

SI JE NE DÉPOSE PAS DE SCÉNARIO, EST-CE QUE JE PEUX SOUMETTRE MA CANDIDATURE POUR DEUX PROJETS ?

C'est possible. Nous vous demandons d'indiquer votre projet principal dans la section Projet. Puis, inscrivez le nom de votre autre projet dans la section Commentaires. Sachez tout de même que vous risquez ainsi de mettre en danger deux projets si votre candidature personnelle n'était pas retenue.

IL N'Y A PAS DE FESTIVALS QUÉBÉCOIS DANS LA LISTE DE LA SODEC ? EST-CE QUE LES FESTIVALS QUÉBÉCOIS SONT ADMISSIBLES ?

Oui. Nous considérerons les films qui ont été sélectionnés en compétition dans les festivals suivants : le Festival de cinéma de la ville de Québec, le Festival du nouveau cinéma, le Festival international du court métrage au Saguenay (REGARD), les Rendez-vous Québec Cinéma, le Festival international de films Fantasia, le Festival international du cinéma en Abitibi-Témiscamingue, ainsi que le Festival international du cinéma francophone en Acadie.

QUELLES SONT LES CATÉGORIES ADMISSIBLES ?

• **LONG MÉTRAGE DE FICTION** : Œuvre de fiction francophone dont la durée est égale ou supérieure à 70 minutes. Les films ou vidéos corporatifs ne sont pas admissibles.

EST-CE QUE LES SÉRIES POUR LA TÉLÉVISION SONT ACCEPTÉES ?

Non. Nous n'acceptons que les projets de long métrage de fiction.

J'AI REÇU DE L'ARGENT POUR ÉCRIRE MON SCÉNARIO. SUIS-JE ADMISSIBLE ?

Les scénaristes et/ou réalisateur·rices peuvent avoir reçu du financement pour un projet de scénario en développement tant que les droits de leur scénario sont toujours sous leur contrôle.

POURQUOI DOIS-JE AVOIR TOUS LES DROITS ?

Un des buts de La Forge est de pouvoir amener le projet de scénario à être présenté devant des producteur·rices. Ces derniers doivent avoir les coudées franches pour pouvoir prendre une option sur le projet de scénario pour pouvoir ensuite le développer au sein de leur entreprise.

FAQ 2022

JE VEUX ADAPTER UN ROMAN OU UNE BANDE DESSINÉE, EST-CE QUE J'AI LE DROIT ?

Oui. Mais vous devez vous assurer, preuve à l'appui, que les droits d'adaptation sont disponibles au moment de la soumission du scénario. Cette preuve (un courriel de l'éditeur-riche peut suffire) doit être téléversée au moment de l'inscription de la candidature. Donc, écrivez un courriel à l'ayant droit de l'œuvre pour vous assurer que les droits sont disponibles.

QUELLE LETTRE D'APPUI DOIS-JE FOURNIR ?

Chaque candidat-e doit fournir une (1) lettre d'appui. Ces lettres peuvent être émises par différents organismes de formation (L'Inis, UQAM, UdeM, Concordia, etc.), de groupes de création (Wapikoni, Kino, Paraloeil, Spira, etc.) ou des mentors personnels. Cette liste n'est pas exhaustive. Quelle que soit l'origine des références, les lettres d'appui doivent surtout démontrer l'intérêt des participant-es envers leur métier et leur capacité à se démarquer.

QUE SE PASSE-T-IL UNE FOIS QUE JE SUIS SÉLECTIONNÉ·E ?

Vous recevrez une lettre de sélection par courriel à la fin du mois de décembre. La lettre vous demandera de confirmer votre disponibilité pour les différentes dates de La Forge Québec Cinéma.

J'AI ÉTÉ SÉLECTIONNÉ·E. JE SUIS CONTENT·E, EST-CE QUE JE PEUX EN PARLER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ?

Non. Toute sélection doit demeurer confidentielle jusqu'à la conférence de presse en janvier 2022.

ÇA M'ENGAGE À QUOI ?

Les candidat-es sélectionné-es doivent s'engager à assister aux cinq (5) jours de résidence de La Forge Québec Cinéma ainsi qu'aux ateliers subséquents du Rendez-vous Pro dans le cadre des RVQC.

JE N'HABITE PAS À MONTRÉAL. QUE FAIRE ?

Si vous êtes sélectionné-e, Québec Cinéma couvrira tous les frais de déplacement et d'hébergement au Québec du ou des candidat-e-s sélectionné-e-s pour s'assurer de leur présence à tous les événements. En lien avec ses valeurs d'égalité et de diversité, Québec Cinéma encourage la participation des femmes, des membres des communautés culturelles et autochtones.

JE N'AI PAS ÉTÉ SÉLECTIONNÉ·E, EST-CE POSSIBLE D'AVOIR LES COMMENTAIRES DU COMITÉ DE SÉLECTION SUR LES RAISONS DU REFUS ?

En raison de la grande quantité de candidatures reçues, il n'est malheureusement pas possible pour les comités de sélection de fournir de commentaires sur les refus.

EST-CE QUE LA FORGE SERA DE RETOUR L'AN PROCHAIN ?

Oui. Nous avons prévu reproduire ce programme pendant 3 ans, nous somme à l'an 2.

Vous pouvez adresser vos questions auprès de :

La Forge Québec Cinéma
2 rue Sainte-Catherine Est Montréal, QC, H2X 1K4
laforge@quebeccinema.ca | 514 526-9635

LA DIRECTION DE QUÉBEC CINÉMA SE RÉSERVE LE DROIT DE STATUER SUR TOUS LES POINTS NON PRÉVUS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT.